



# Rapport moral et financier

Exercice 2018

**ANDECAM**

## **SOMMAIRE**

	Page
<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM</b>	<b>4</b>
<b>II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM</b>	<b>5</b>
1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2018	5
2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux en 2018	6
3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation	7
4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2018	7
5. La commercialisation et la gestion administrative des contrats	7
6. Questions, réclamations et contentieux	8
7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2018	8
8. Les modifications apportées aux contrats en 2018	8
<b>III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR</b>	<b>11</b>
<b>IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2018</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>15</b>

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le 23 mai 2019, se tient l'Assemblée générale de l'Association Nationale des Déposants du Crédit Agricole Mutuel - ANDECAM à laquelle vous avez été invités à participer par convocation individuelle. Vous avez adhéré à l'ANDECAM en souscrivant un contrat d'assurance de personne : votre association est l'interlocuteur de l'assureur (PREDICA, PACIFICA), notamment lorsqu'il s'agit de faire évoluer le contrat. Elle suit également le contexte financier et réglementaire dans lequel l'assurance évolue et s'assure de la solidité financière de l'assureur avec qui elle a souscrit des contrats.

Afin de favoriser la participation de tous les adhérents, l'ANDECAM va à la rencontre de ses adhérents en tenant son Assemblée générale dans différentes régions de France. En 2018, l'Assemblée générale a eu lieu à Lyon, cette année nous serons réunis à Paris.

Le Conseil d'administration de l'ANDECAM veille à préserver l'intérêt des adhérents. Il se réunit très régulièrement avec votre assureur pour :

- suivre les perspectives des marchés financiers dans un contexte de taux bas,
- échanger sur les principes de gestion financière adoptés et mis en œuvre par PREDICA l'assureur des contrats souscrits par notre association,
- étudier les modifications utiles et opportunes à apporter aux contrats, cette étude pouvant conduire à des refus, des ajournements, des acceptations sous conditions ou bien à des acceptations sans condition. Mais il convient de rappeler que conformément à la Loi du 9 décembre 2016 et au Décret du 9 mai 2017 sur les contrats d'assurance vie, l'Assemblée générale a seule qualité pour autoriser la modification des dispositions essentielles.

Le Conseil d'administration de l'ANDECAM se tient informé des mesures prises par l'assureur dans la rémunération de ses contrats.

Nos ressources sont modestes car l'association a vocation à équilibrer son fonctionnement et non pas à constituer d'importantes réserves. Les cotisations sont donc toujours très faibles (quelques centimes d'euros par an et par contrat). Leur prélèvement aurait un coût bien supérieur à leur montant, c'est pourquoi, comme par le passé, c'est l'assureur qui abandonne ces quelques centimes sur ses frais de gestion.

Je souhaite, au nom du Conseil d'administration, remercier les adhérents présents qui participent à notre Assemblée générale et ceux qui nous ont adressé leurs pouvoirs, témoignant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à notre association.

**Jean DUCHENE**  
**Président du Conseil d'administration**

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'administration de l'ANDECAM du 3 avril 2019  
Il est établi pour les adhérents de l'ANDECAM réunis en Assemblée générale le 23 mai 2019.

## I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM

### Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2018 : 12 membres

Nom	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Date d'entrée au Conseil d'administration
<b>Jean DUCHENE</b> Président	Retraité	Ancien Directeur Général de Caisses régionales du Crédit Agricole Directeur Général de Crédit Agricole Titres jusqu'en 2006	2010
<b>Maurice BAQUIER</b> Vice-président	Exploitant agricole retraité	Ancien Président de la Caisse régionale de Crédit Agricole Centre France Maire honoraire de Besson Ancien Président de l'Ecole nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Clermont Ferrand	1989
<b>Henri PAVIE</b> Président d'honneur	Retraité	Directeur Général de Caisses régionales de Crédit Agricole jusqu'en juin 2003	1989
<b>Daniel BIGEARD</b> Administrateur	Retraité	Cadre de direction de la Caisse régionale de Crédit Agricole Champagne Bourgogne jusqu'en 2002 Ancien Vice-président du Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne	1989
<b>Philippe CORMARY</b> Administrateur	Gérant de SCI - Administrateur Autisme Normandie	Directeur médical de clinique et d'hôpital public Membre du CROSS Trésorier de l'URML	2007
<b>Richard DANIEL</b> Administrateur	Retraité	Notaire Membre de la commission départementale de surendettement	2009
<b>Martine DELOBELLE</b> Administratrice	Retraîtée	Directrice Générale d'une entreprise privée Ancienne infirmière en réanimation	2018
<b>Daniel GONZALEZ</b> Administrateur	Retraité	Président de l'Union des Assurances Fédérales jusqu'en 2000 Président du comité de déontologie du Crédit Lyonnais jusqu'en 2002	2004
<b>Chantal GUEDON</b> Administratrice	Retraîtée	Directeur à la Banque de France Conseiller syndical à la Banque de France	2014
<b>Christophe NOEL</b> Administrateur	Retraité	Directeur Général de la Caisse régionale Anjou Maine jusqu'en 2016 Ancien Président de Crédit Agricole Titres Ancien expert-comptable Ancien administrateur SAS La Boétie	2017
<b>Georges REVOLIER</b> Administrateur	Administrateur AGRICA – CCPMA	Ancien Directeur Général de la Caisse régionale du Crédit Agricole de Corse	2015
<b>Jean VECCHIERINI de MATRA</b> Administrateur	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Administrateur - Directeur Général de SOCAPI (compagnie d'assurance vie du CIC) jusqu'en 2002	2004

Les pouvoirs de direction sont exercés par un Conseil d'administration composé de 12 administrateurs dont un Président parmi lesquels :

- des adhérents de l'ANDECAM (clients du Crédit agricole),
- des experts (professionnels de l'assurance, financiers),
- des membres ou des retraités du Crédit Agricole.

Au cours de l'exercice 2018, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois les 14 février, 11 avril, 30 mai, 28 septembre, 14 novembre 2018.

Ont été au cœur des débats :

1. Les produits :

- . La négociation des garanties des nouveaux contrats et des contrats existants,
- . Les caractéristiques des supports financiers à intégrer sur les contrats existants,
- . La qualité des bagages commerciaux tant à destination des assurés que des distributeurs,
- . La clarté et transparence des documents contractuels,

2. La gestion financière de l'assureur :

- . La stratégie financière de PREDICA au regard du contexte économique et financier,
- . La politique de provisionnement et de rémunération des contrats de type « épargne ».

☒ *L'annexe 1 du présent rapport moral et financier récapitule les thèmes évoqués lors de chacune des séances du Conseil d'administration qui se sont tenues au cours de l'exercice 2018.*

## II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM

### **1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2018**

#### **1.1 Le marché de l'assurance vie en 2018**

Le marché de l'assurance vie et capitalisation a enregistré en 2018 une progression de 4 % des cotisations (140,1 milliards d'euros). Cette évolution est plus importante pour les contrats collectifs (+6 %, à 14,2 milliards d'euros) que pour les contrats individuels (+4 %, à 125,9 milliards d'euros).

Les versements sur les supports unités de compte sont en progression de 2 %, à 39,5 milliards d'euros avec une forte progression pour les contrats collectifs (+41 %) et une stabilité pour les contrats individuels. Les versements sur les supports euros sont en progression de 5 %, à 100,6 milliards d'euros. La part des supports unités de compte dans l'ensemble des cotisations de 2018 s'établit à 28 % (soit une part proche de celle de l'année 2017, 29 %).

En 2018, les prestations (117,7 milliards d'euros) sont en baisse de 7 %. Sur un an, elles représentent 7,2 % des encours (contre 7,8 % en 2017).

La collecte nette est de 22,4 milliards d'euros avec une collecte nette positive pour les supports unités de compte (21,1 milliards d'euros) et légèrement positive pour les supports euros (1,4 milliards d'euros).

L'encours des contrats d'assurance vie et de capitalisation est estimé à 1 700 milliards d'euros à fin décembre 2018. Il est en progression de 1 % sur un an (+18 milliards d'euros).

#### **1.2 La position des bancassureurs**

La part de marché des bancassureurs en collecte représente 65% en 2018, soit une part inchangée par rapport à 2017.

PREDICA, l'assureur de nos contrats groupe, est l'un des premiers assureurs du marché français.

## **2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux en 2018**

### **2.1 Les adhésions**

A fin 2018, l'ANDECAM compte 5 102 766 d'adhérents :

- 5 063 293 de PREDICA
- 39 473 auprès de PACIFICA.

590 022 adhésions nouvelles à des contrats ANDECAM ont été enregistrées en 2018 dont 581 864 contrats souscrits auprès de PREDICA et 8 158 contrats souscrits auprès de PACIFICA (complémentaire santé Madelin).

Nombre d'adhésions 2018 sur les principaux contrats souscrits auprès de PREDICA

<b>Produits « Epargne - Retraite »</b>	<b>Nombre d'adhésions nouvelles</b>
Predissime 9 série 2	323 315
Floriane 2	75 594
Espace Liberté 3	17 979
Floripro	6 547

<b>Produits « Prévoyance »</b>	<b>Nombre d'adhésions nouvelles</b>
Garantie obsèques	116 644
Valeur Prévoyance	22 114
Arrêt de travail et Assurance garantie de revenus	7 408
Vers l'Autonomie	2 173

### **2.2 Les primes versées en 2018**

Les primes des contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 11 898 M€ en progression de 7,5%.

<b>Contrats exclusivement en euros</b>	<b>Contrats multisupports</b>
902 M€	10 995 M€ (8 194 M€ / support euros et 2 801 M€ / supports UC)

Pour les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA, les primes versées s'élèvent à 632 M€, dont 487 M€ en prévoyance décès (progression de 6%).

### **2.3 Les encours sur les contrats d'assurance vie de type « épargne »**

Ils représentent 160 047 M€ à la fin de l'année 2018 soit une progression de 1,2% par rapport à 2017. Les UC représentent 27 375 M€, soit 17% des contrats en cours et 24% des contrats multisupports.

<b>Contrats exclusivement en euros</b>	<b>Contrats multisupports</b>
47 992 M€	112 055 M€ (84 679 M€ / support euros et 27 375 M€ / supports UC)

### **2.4 Les prestations versées (rachats et décès)**

Les prestations versées sur les contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 9 733 M€.

Les prestations versées sur les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 216 M€, dont 145 M€ en prévoyance-décès.

### 3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation

	Frais contractuels sur versements	Frais de gestion par an *
Predissime 9 Série 2	3 %	0,60 % maximum (support euros) 0,85 % maximum (supports en unités de compte)
Floriane 2	2,5 %	1,00 % maximum (support euros) 0,96 % maximum (supports en unités de compte)

\* sur l'encours

L'ANDECAM et l'assureur ont introduit des frais sur versements plus faibles pour tenir compte de la baisse des rémunérations du fonds euro.

Il s'avère que le taux moyen prélevé est de moins de 1 %.

### 4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2018

Produit « Epargne » en euros	Taux 2018 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Confluence	0,75%
Predige	0,75%
Florige	1,20%
Prediplus	0,75%
Prediane	0,75%
Accordance	1,85%
Prediagri	2,00%
PER	0,75%

Il convient de rappeler qu'une partie de ces contrats (les plus anciens) bénéficie de taux garantis à 4,50% ou 3,50% avant frais de gestion. Le taux moyen de rémunération des mono supports euros sont donc très supérieur aux taux indiqués dans le tableau.

Produit « Epargne » support « euros » du contrat en UC	Taux 2018 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Predissime 9	1,40%
Optalissime	1,40%
Carissime	1,00%
Accordance multisupports	1,85%
Floriane	
avec taux de frais de gestion euros 1,00%	1,40%
avec taux de frais de gestion euros 0,80%	1,60%
avec taux de frais de gestion euros 0,60%	1,80%
avec taux de frais de gestion euros 0,50%	1,90%
Cap Découverte	1,30%

La rémunération affectée aux contrats relève d'une décision de l'assureur. Bien entendu, l'ANDECAM examine attentivement les taux servis et en discute avec l'assureur. La rémunération versée en 2018 a été maintenue à un taux au moins égal à celle de 2017 et pour certains contrats à une rémunération supérieure.

### 5. La commercialisation et la gestion administrative des contrats

Il convient de rappeler que l'ANDECAM n'a pas la possibilité de distribuer les contrats qu'elle a souscrits. Elle n'a d'ailleurs ni la volonté, ni la capacité juridique de le faire.

La distribution des contrats souscrits par l'ANDECAM se fait par les intermédiaires agréés par les assureurs c'est-à-dire pour la majorité d'entre eux par les Caisses régionales de Crédit Agricole. Les Caisses régionales ont la qualité de courtiers et leur personnel dispose des compétences professionnelles nécessaires pour commercialiser l'assurance. C'est le distributeur qui remet la notice d'information lors de l'adhésion au contrat.

L'ANDECAM n'effectue aucun acte de gestion sur les adhésions au contrat, ni prélèvement de prime. La gestion administrative des contrats est prise en charge en grande partie par les Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et pour le reste par l'assureur directement ou par le biais de ses délégataires de gestion.

L'ANDECAM a confié à, l'assureur de vos contrats d'assurance, le soin de collecter et de gérer pour son compte les coordonnées de ses adhérents et des contrats d'assurance souscrits. Ces informations sont nécessaires pour la gestion de l'adhésion à l'ANDECAM, l'envoi des convocations à son Assemblée générale et des éventuelles informations sur l'association.

## **6. Questions, réclamations et contentieux**

L'ANDECAM se renseigne une fois par an sur l'état des réclamations et des contentieux relatifs aux contrats qu'elle a souscrit avec les assureurs.

Malgré l'augmentation du nombre de contrats en portefeuille, le nombre des contentieux reste faible : c'est ainsi que PREDICA gère un portefeuille de contentieux de 356 dossiers dont 217 souscrits auprès de l'ANDECAM, et reçoit une centaine d'assignations par an. Les motifs de contentieux les plus importants concernent le règlement des prestations (39%), et la remise en cause de la validité du consentement (22%). Les refus de garantie en prévoyance représentent 9,5% des dossiers en cours.

Il n'y pas eu de contentieux sur les contrats santé Madelin souscrits par l'ANDECAM auprès de PACIFICA.

## **7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2018**

Au cours de l'année 2018, aucun contrat souscrit par l'ANDECAM n'a été fermé à la commercialisation.

Par ailleurs, il n'a pas été ouvert de nouveaux contrats au cours de l'exercice 2018.

## **8. Les modifications apportées aux contrats en 2018**

Les adhérents sont préalablement informés des modifications de leurs contrats conformément aux dispositions du Code des assurances. L'ANDECAM a donné mandat à PREDICA pour communiquer l'information aux adhérents.

Les modifications présentées au Conseil d'administration ont porté sur les points suivants :

### **8.1 Les enrichissements de nouveaux supports**

Il s'agit essentiellement de supports dont la commercialisation est limitée dans le temps (supports à fenêtre). L'ANDECAM vérifie les caractéristiques de ces supports, proposés par PREDICA.

#### *8.1.1. Nouveaux fonds à formule (FAF)*

Des Fonds à Formule (FAF), ont été proposés, soit pour tous les marchés avec des supports à capital protégé à l'échéance, soit pour la seule Clientèle Patrimoniale. Ce sont des offres apportant à la fois une réponse aux clients sécuritaires (souhaitant protéger leur capital tout en participant au rebond des marchés) et une opportunité de réemploi aux clients détenant des FAF arrivants à échéance.

A ces offres s'ajoutent de « petites séries » dédiées aux Banques Privées. Ce sont des fonds construits en fonction des opportunités de marché, apportant une réponse aux clients prêts à prendre un risque de perte en capital pour rechercher de la performance et souhaitant diversifier leur capital.



- Les fonds pour la clientèle Intermédiaire et patrimoniale :

Il s'agit de FAF avec une protection du capital jusqu'à 85%, hors frais liés au contrat d'assurance vie. Ces fonds ont été proposés aux contrats Predissime 9, Predissime 9 Série 2, Optalissime, Floriane, Floriane 2, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, Floripro et Assurance Fonds Opportunité.

- Les fonds pour la clientèle Banque privée :

Ce sont des FAF présentant un risque plus élevé en contrepartie d'un rendement potentiel plus important, qui répondent aux enjeux de la clientèle patrimoniale en matière de diversification.

Ces fonds ont été proposés sur les contrats Floriane, Floriane 2, Floripro et Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, Predissime 9 et Predissime 9 Série 2.

### *8.1.2 Nouveaux supports obligataires*

Une unité de compte obligataire CA Oblig Immo, qui offre un coupon annuel et une rémunération complémentaire assise sur la performance d'un OPCV.

Une unité de compte obligataire structurée, CA Indicia Euro, commercialisée en continu, dont la performance dépend de l'évolution de l'Indice Euro Stoxx® 50, avec une protection du capital à l'échéance.

Ces unités de compte obligataires sont proposées sur les contrats Predissime 9, Predissime 9 Série 2, Optalissime Option1, Assurance Fonds Opportunité, Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3.

Une nouvelle unité de compte obligataire structurée, Armantis, commercialisée sur plusieurs périodes dans l'année pour la clientèle Banque Privée. La formule de cette unité de compte de type obligataire dépend de la performance de l'indice Euro iStoxx® 50 Equal Weight Decrement 5 %, elle n'offre pas de protection à l'échéance et présente un risque de perte en capital.

Ce support est proposé sur les contrats Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3.

### *8.1.3 Ajouts de nouveaux supports en unités de compte*

☒ *La liste détaillée des nouveaux supports figure en annexe 3 du présent rapport moral et financier.*

## **8.2 Les autres aménagements apportés**

### *8.2.1 Suppression de supports*

En raison d'une augmentation des frais de certains supports en unités de compte, dont le niveau de frais a été jugé trop important, il a été demandé à l'Assemblée générale l'autorisation de fermer à la commercialisation au sein des contrats d'assurance vie 2 fonds : AMUNDI EUROPE MICRO CAPS et AMUNDI ACTIONS PME. Cette suppression concerne les contrats Floriane, Espace Liberté 2, Floripro, Accordance Multisupports qui proposaient l'un de ces supports.

Dans ce cadre, les contrats d'assurance vie multi-supports évoluent également pour prévoir la possibilité, par décision entre le Conseil d'administration de l'ANDECAM et l'assureur PREDICA, de fermer d'autres fonds qui présenteraient ultérieurement une augmentation de frais jugée trop importante, et pour apporter plus de clarté dans les contrats sur les frais acquis aux supports.

Il a également été soumis à l'accord de l'Assemblée générale, la suppression de supports ne portant plus aucun engagement vis-à-vis des assurés, et la fermeture à la commercialisation de supports qui ne présentent plus d'intérêt ou constituent des doublons avec d'autres fonds. Pour ces derniers, en cas de versements réguliers sur ces supports, ils seront réalloués le cas échéant vers des fonds cibles, sélectionnés au regard de leurs caractéristiques financières proches des fonds fermés ou vers le fonds euros.

Ces évolutions concernent les contrats Predissime, Predissime 9, Predissime 9 Série 2, Optalissime 1, Carissime, Cap Découverte, Assurance Fonds Opportunité, Accordance multisupports, Predime, Predissime, Pierrissime, Optalissime, Contrat Solidaire, Floripro, Florissime, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, Floriane, Floriane 2.

Au total, 114 fonds ont été fermés à la commercialisation.

### *8.2.2 Rationalisation des supports monétaires utilisés dans les contrats d'assurance vie*

Dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne relative aux fonds monétaire, les structures maître-nourricier(s) ne seront plus possibles (hors fonds d'épargne salariale) en 2019.

Le fonds Capipot Monétaire qui est en structure maître-nourricier ne sera plus classé en fonds monétaire. Or ce fonds est utilisé dans un certain nombre de nos contrats comme fonds réceptacle des primes pendant la période de renonciation, pendant la fenêtre de commercialisation d'un support à fenêtre, à l'échéance des supports à formule et comme réceptacle des arbitrages effectués dans le cadre de l'option *stop loss*. Le fonds monétaire Amundi Cash Institution SRI P a été sélectionné pour remplacer Capipot Monétaire. A l'occasion de cette modification et dans un souci de rationalisation, dans tous les contrats multi supports, les fonds monétaires qui sont supports d'attente pour la renonciation, la commercialisation des supports à fenêtre, supports à l'échéance des supports à formule et réceptacle des options financières *stop loss*, sont remplacés par Amundi Cash Institution SRI P progressivement jusqu'au 31 décembre 2018. Cette évolution concerne les contrats Predissime, Predissime 9, Predissime 9 Série 2, Optalissime, Assurance Fonds Opportunité, Floripro, Floriane, Floriane 2, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3

### *8.2.3 Révision tarifaire Assurance dépendance*

Le contrat Assurance dépendance a été commercialisé dans les années 2000 avec un tarif qui correspondait à la connaissance du marché sur ce risque, qui d'un point de vue assurantiel était un risque nouveau. Pour protéger les assurés, les clauses du contrat prévoyaient que les augmentations de tarif ne seraient admises que si le risque devait s'amplifier et amener un déficit dans les comptes techniques de l'assureur propres à ce contrat ou si la réglementation imposait des garanties plus couvrantes que celles prévues contractuellement. Dans une de ces hypothèses, l'assureur pourrait augmenter les tarifs du contrat. Les personnes en état de dépendance vivent plus longtemps et la population non dépendante vit également plus longtemps, ce qui augmente le nombre de dépendants. Pendant plus de 10 ans, l'assureur a maintenu ses tarifs. Malheureusement, ces dernières années, il a procédé à des ajustements pour rétablir l'équilibre du contrat en fort déficit.

Une nouvelle augmentation des cotisations du contrat Assurance Dépendance est réalisée en 2018, ce que l'ANDECAM a déploré. Des discussions sont désormais ouvertes avec l'assureur pour qu'il accepte le cas échéant, un contrat déficitaire.

### *8.2.4 Révision tarifaire offre Santé Madelin à partir du 1er avril 2018*

Depuis le 1er janvier 2018, le forfait hospitalier est passé de 18 euros à 20 euros. Cette hausse associée à la nouvelle convention médicale a un impact sur les dépenses de santé supportées par les organismes de complémentaire santé. Dans ce contexte une augmentation tarifaire limitée est pratiquée par PACIFICA à compter du 1er avril 2018.

### *8.2.5 Evolution du Contrat Solidaire : diminution des frais sur versements*

Afin de mieux répondre aux attentes des clients et dans l'objectif d'une meilleure lisibilité du fonctionnement du produit, le Contrat Solidaire évolue à compter du 5 Avril 2018. Il ne sera plus effectué de don à partir des frais sur versements, et ainsi le niveau des frais sur versement sera diminué. L'investissement solidaire sera réalisé exclusivement au travers des versements effectués sur les supports spécifiques du contrat.

### *8.2.6 Evolution du contrat Prediagri*

Afin de permettre aux adhérents de diversifier leur investissement durant la phase d'épargne du contrat, Prediagri (contrat retraite Madelin agricole mono-support euros) évolue pour devenir un contrat multi-supports en unités de compte, avec la création d'une gamme de supports en unités de compte et l'ajout de formules de gestion financière. Cette évolution a été autorisée par l'Assemblée générale de l'ANDECAM et sera effective à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Du fait de cette transformation en contrat multi-supports, le contrat Prediagri devra également intégrer les évolutions apportées aux règles d'investissement et de désinvestissement des contrats multi-

supports qui ont déjà été validées par l'Assemblée générale de l'ANDECAM pour d'autres contrats. Cette évolution sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée générale de l'ANDECAM.

#### *8.2.7 Evolution du contrat Carissime (PEP)*

Actuellement, le contrat Carissime propose une seule unité de compte, en plus du support en euros. Afin de permettre une diversification de l'investissement dix nouveaux supports en unités de compte sont ajoutés au contrat, qui est modifié afin d'apporter les adaptations nécessaires à cette évolution. Une précision est également apportée sur la garantie plancher du PEP en cas de vie, qui est prévue par la loi. Cette garantie s'applique sur les versements effectués dans l'enveloppe du PEP depuis son ouverture. Par ailleurs, en lien avec la participation aux bénéfices annualisée, les dispositions relatives à la périodicité de prélèvement des frais de gestion sur le support en euros sont modifiées. Ces évolutions prennent effet à compter du 4 juin 2019.

#### *8.2.8 Evolution du dispositif de fidélité du support « Objectif Programmé »*

Le dispositif de fidélité du support « Objectif Programmé » (support croissance, Euro-croissance) fait l'objet d'un aménagement, autorisé par l'Assemblée Générale de l'ANDECAM, pour permettre une attribution de la prime de fidélité, en parts, en une seule fois en fin d'année par attribution de parts de Provision de diversification supplémentaires, en lieu et place d'une attribution hebdomadaire.

Cette évolution concerne les contrats Predissime 9, Predissime 9 Série 2, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, Floriane, Floriane2 et Floripro et prend effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

#### *8.2.9 Sanctions internationales*

L'Assemblée générale de l'ANDECAM a autorisé l'assureur PREDICA à inclure, dans tous les contrats souscrits par l'association, une clause excluant de paiement de prestations au titre de contrats d'assurances assurés par PREDICA, toutes personnes soumises à des sanctions internationales dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Cette clause prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019.

#### *8.2.10 Information sur la protection des données personnelles*

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du nouveau Règlement européen sur la protection des données personnelles (Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données), les dispositions des notices d'information des contrats relatives aux données personnelles sont précisées pour l'ensemble des contrats souscrits par l'ANDECAM.

### **III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR**

☒ *Pour une meilleure compréhension des termes utilisés ci-après, vous pouvez vous reporter au glossaire figurant en annexe 4 du présent rapport moral et financier.*

#### **1. Répartition des placements**

##### **1.1 Portefeuille obligataire**

Au cours de l'année 2018, le volume total des investissements obligataires à taux fixe s'est établi à 18,1 Md€ (36% Etat, 18% Agences et Supranationaux, 46% Crédit, avec une répartition par notation de 15% de AAA, 38% de AA, 16% de A, 15% de BBB et 12% de non notées), pour un taux de rendement moyen de 1,42% et une maturité moyenne à l'achat de 12,5 ans.

Les investissements ont repris sur des obligations non souveraines à la faveur d'un écartement des spreads de crédit.

Par ailleurs des arbitrages obligataires ont eu lieu pour un montant total de 2,1 Md€ ayant engendré une dotation de la Réserve de Capitalisation pour un montant de 8 M€

L'année 2018 est caractérisée par la reprise des investissements en obligations financières et non financières.

## **1.2 Portefeuille actions**

L'année 2018 a été caractérisée par une augmentation de 2,6 Md€ de la poche actions. Les investissements ont essentiellement porté sur des actions détenues en directe compte tenu du passage en norme IFRS9. Le niveau d'exposition du canton Crédit Agricole aux actions en valeur de marché à fin 2018 ressort ainsi à 6,7%.

## **1.3 Diversification des investissements**

A fin 2018, les autres actifs de diversification se composent principalement de placements immobiliers (7% en valeur de marché) de placements en *Private Equity et en Infrastructure* (3% en valeur de marché).

## **2. Les contrats en unités de compte (UC)**

L'encours total des placements pour le réseau des Caisses régionales dont la quasi-totalité des contrats sont souscrits par l'ANDECAM, en représentation des contrats en unités de compte, se monte à 29,9 Md€ fin 2018 contre 30,5 Md€ fin 2017. La baisse des marchés financiers (-8% pour le CAC et -13.1% pour le MSCI Europe en 2018) explique en grande partie cette baisse. La collecte brute s'établit à 3,0 Md€.

La collecte sur les supports ouverts de la gamme resserrée a atteint 815 M€ en 2018, soit une diminution de 13 % sur un an, la collecte s'étant plutôt portée sur les mandats.

La part des UC dans le total des encours épargne est stable sur un an (17%).

Par ailleurs, les encours sur les contrats UC ont bénéficié des transferts Fourgous vers les contrats multisupports. Les volumes d'opérations de transferts Fourgous ont atteint en 2018, 1 016 M€ pour ce qui concerne les Caisses régionales, avec environ 30 % réalloués sur des supports en UC.

## **3. Une gestion actif-passif axée sur l'évaluation et la maîtrise des risques**

La gestion financière de la compagnie s'appuie sur un dispositif de limites en termes de risques et fait l'objet d'une validation à la fois par les instances de la compagnie et celles du groupe Crédit Agricole. Ces limites concernent notamment les risques de contrepartie et les risques de marché (risque de taux, risque actions, risque de liquidité) auxquels est confrontée la compagnie.

La gestion des risques de marché est effectuée au moyen de la gestion actif-passif dont l'objectif est de veiller aux équilibres financiers et bilanciaux de la compagnie d'assurances afin :

- de garantir le respect des engagements pris envers les assurés,
- d'optimiser la gestion des fonds propres,
- de maintenir de façon dynamique une rentabilité sur la durée.

Pour ce faire, la gestion actif-passif s'appuie sur un modèle interne avec lequel des *stress scénarios* et le calcul de l'exigence en capital sont évalués.

## **4. Le taux de rendement moyen des actifs**

Le taux de rendement moyen des actifs (i.e. TRMA) sur l'année 2018 s'établit à 2,70% en baisse de 29bps en 1 an. Toutefois le rendement moyen servi aux assurés a connu une amélioration sans compromettre la politique de renforcement de la PPE.

## 5. Perspectives

La politique de placements 2019 prévoit au sein des investissements obligataires, de revenir majoritairement vers des obligations d'entreprises.

S'agissant des actifs de diversification, les perspectives de rendement à moyen terme sont supérieures à celles des actifs obligataires. Les investissements dans ce type d'actifs seront poursuivis, avec une augmentation de leur part relative et avec la mise en place d'un programme de couverture partielle du portefeuille actions.

## IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe 2. Ils appellent quelques commentaires.

### 1. Indemnités allouées aux administrateurs

L'Assemblée générale du 5 juin 2007 a fixé les indemnités allouées aux administrateurs en raison du temps passé pour participation effective aux réunions du Conseil d'administration de la façon suivante :

- une indemnité de 150 euros par administrateur et par réunion,
- une indemnité de 300 euros pour le Président par réunion.

En 2018, les indemnités versées aux administrateurs s'élèvent à 8 250 euros au total.

### 2. Produits et charges 2018

**Produits 2018** = 136 656,74 euros

	2018	2017
<b>Cotisations ANDECAM</b>	<b>136 541, 90</b>	<b>133 870,48</b>
<b>Revenus intérêts bancaires</b>	<b>114,84</b>	<b>0,00</b>
<b>Total produits</b>	<b>136 656,74</b>	<b>133 870,48</b>

**Charges 2018** = 95 903,95 euros

	2018	2017
<b>Frais de tenue de compte et intérêts</b>	<b>6,30</b>	<b>4,50</b>
<b>Frais d'assurance</b>	<b>11 996,55</b>	<b>13 518,50</b>
<b>Honoraires</b>	<b>3 360,00</b>	<b>3 360,00</b>
<b>Frais de déplacements / Missions</b>	<b>9 833,10</b>	<b>12 330,27</b>
<b>Indemnités de présence</b>	<b>8 250,00</b>	<b>9 900,00</b>
<b>Organisation AG</b>	<b>22 607,78</b>	<b>23 998,79</b>
<b>Travaux administratifs (jur. /compta, ...)</b>	<b>39 850,22</b>	<b>38 551,38</b>
<b>Pénalités pour défaut d'affranchissements</b>	<b>-</b>	<b>351,13</b>
<b>Total charges</b>	<b>95 903,95</b>	<b>102 014,57</b>

Les dépenses, d'un montant de 95 903,95 euros sont en baisse de 6% par rapport à 2017 (102 014,57 euros).

Cette variation est due essentiellement à une diminution :

- des frais de déplacement et de missions qui passent de 12 330,27 euros à 9 833,10 euros (- 20%),
- du montant des indemnités de présence qui passent de 9 900 euros à 8 250 euros (-17%),
- des primes d'assurances qui passent de 13 518,50 euros à 11 996,55 euros (- 11%),
- des frais de réception liés à l'organisation de l'Assemblée générale (réservation des salles et cocktail) qui passent de 23 998,78 euros à 22 607,78 euros (- 6%),

Compensée partiellement par la hausse :

- des travaux administratifs qui passent de 38 551,38 euros à 39 850,22 euros (+ 3%),
- des frais de tenue de compte et intérêts qui passent de 4,50 euros à 6,30 euros.

### **3. Résultat de l'exercice 2018 :**

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 40 752,79 €.

136 656,74 (produits) – 95 903,95 (charges) = 40 752,79 euros

Il est proposé à l'Assemblée générale que l'intégralité du résultat d'un montant de 40 752,79 euros soit affecté en report à nouveau qui passerait de 111 694,34 € à 152 447,13 €.

### **4. Nomination d'un commissaire aux comptes :**

L'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2018 a nommé le cabinet ORCOM en qualité de commissaire aux comptes de l'association pour une durée de six années, venant à expiration lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.



# ANNEXES

**ANNEXE 1 :**  
**Synthèse de l'activité du Conseil d'administration au cours**  
**de l'exercice 2018**



Date	CA du 14.02.2018	CA du 11.04.2018	CA du 30.05.2018	CA 28.09.2018	CA 14.11.2018
Nombre de membres présents	10 sur 12	10 sur 12	10 sur 12	9 sur 11	11 sur 12
Evolution du Conseil d'administration	Aucune	Aucune	Aucune	Démission de Philippe GAILLOT et cooptation de Martine DELOBELLE en qualité d'administrateur	Aucune
Bilan Point activité	Activité à fin décembre 2017	Activité à fin février 2018	Activité à fin avril 2018	Activité à fin août 2018	Activité à fin septembre 2018
Actualité réglementaire Environnement économique Politique financière	Point d'information sur la fiscalité de l'assurance vie	Aucune	Aucune	Point d'information sur le projet de loi Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE)	Aucune
Ajouts supports	Aucun	Aucun	<p>Ajout 1 support sur Espace Liberté 2</p> <p><u>A compter du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 :</u> Ajout 1 support sur Floriane Access Ajouts de 5 supports sur Espace Liberté 2</p> <p><u>A compter du 25 juillet 2018 :</u> Ajouts 2 supports sur Floriane Access, Ajout 1 support sur Floriane 2 Access, Ajouts 2 supports sur Floripro, Ajouts 2 supports sur Floriane, Ajout 1 support sur Floriane 2, Ajouts 2 supports Espace Liberté 2, Ajout 1 support sur Espace Liberté 3</p>	<p><u>Création d'un catalogue UC</u> affinitaires composé de 24 UC sur Prédiagri Retraite (à compter du 01/07/2019)</p> <p><u>Validation de FAF et UCO (commercialisation prévue sur 2019) :</u> - UCO BP, - UCO CA Indicia Euro, - FAF Choréla - FAF Trianance 6 ans</p> <p><u>A compter du 6 novembre 2018 :</u> Ajouts 12 supports sur Espace Liberté 2, Ajouts 7 supports sur Espace Liberté 3, Ajouts 9 supports sur Floriane 1, Ajouts 6 supports sur Floriane 2, Ajouts 7 supports sur Floripro</p> <p><u>A compter du 1<sup>er</sup> avril 2019 :</u> Ajouts 2 supports sur Cap Découverte Ajouts de 8 supports sur PEP</p> <p>Remplacement du fonds Capitop Monétaire par Amundi Cash Institution SRI – P suite au règlement européen du 30 juin 2017</p>	<p><u>A compter du 9 janvier 2019 :</u> Ajout 1 support sur Floriane 1</p> <p><u>A compter du 28 février 2019 :</u> Ajouts 10 supports sur Floriane, Ajouts 9 supports sur Floriane 2, Ajout 1 support sur Predissime 9, Ajouts 2 supports sur Predissime 9 série 1, Ajouts 2 supports sur Predissime 9 série 2, Ajout 1 support sur Floripro, Ajout 1 support sur Contrat solidaire, Ajout 1 support sur Carrissime, Ajout 1 support sur Carissime par transfert, Ajouts 9 supports sur Espace Liberté 2, Ajouts 9 supports sur Espace Liberté 3</p>
Adaptation des produits	<p><u>Evolution du contrat solidaire :</u> diminution des frais de versement, suppression du don à une association</p> <p><u>Evolution tarifaire de l'offre santé Madelin :</u> à partir du 1<sup>er</sup> avril 2018, augmentation tarifaire de +2,6% en moyenne sur les affaires nouvelles (formules initiale, intégrale, intégrale +, optimum).</p>	<p><u>Evolution du contrat Prediagri Retraite :</u> gratuité de la garantie exonération des versements réguliers pour les clients déjà détenteurs de celle-ci, abaissement des frais de versements à 2,5% contre 3%.</p>	Aucune	<p><u>Soumission à l'Assemblée générale 2019</u> d'une résolution pour faire évoluer les Notices d'Informations au fonctionnement spécifique des supports qui ne valorisent pas quotidiennement</p> <p><u>Soumission à l'Assemblée générale 2019</u> d'une résolution pour prolonger la PAB préférentielle en 2020, 2021, 2022 sur Floriane 1 et 2, Espace Liberté 2 et 3</p> <p><u>Révision tarifaire au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sur le produit Assurance dépendance :</u> hausse de 3,32%, diminution des garanties des assurés en maintien partiel des garanties de 1,67%.</p> <p><u>Evolution du contrat Prediagri Points Retraite :</u> gratuité de la garantie exonération des versements réguliers</p> <p><u>Evolution du contrat Prediagri Retraite :</u> maintien des frais de versement à 3% dans l'attente de travaux approfondis suite au projet de loi PACTE (<u>annule la décision prise sur ce sujet au Conseil 11.04.18</u>)</p> <p><u>Soumission à l'Assemblée générale 2019</u> d'une résolution pour l'évolution des règles d'investissement et de désinvestissement sur Prediagri Retraite</p>	<p><u>Soumission à l'Assemblée générale 2019</u> d'une résolution pour la présentation de la nouvelle grille applicable de la PAB préférentielle 2020 à 2022</p> <p><u>Soumission à l'Assemblée générale 2019</u> d'une résolution pour élargir l'offre de la PAB préférentielle à Floripro à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020</p> <p><u>Soumission à l'Assemblée générale 2019</u> d'une résolution pour permettre l'évolution des Notices d'Informations des contrats Espace Liberté 2 et 3 pour prendre en compte les évolutions positives de la nouvelle offre et le changement des modalités de la tarification mandat</p> <p><u>Soumission à l'Assemblée générale 2019</u> d'une résolution pour modifier l'âge limite de souscription à 75 ans maximum pour les nouvelles adhésions au contrat Prédiance</p>

				<p><u>Soumission à l'Assemblée générale 2019</u> d'une résolution pour l'évolution des règles d'investissement et de désinvestissement sur Prediagri Points Retraite</p> <p><u>Accord du Conseil pour la rédaction d'un avenant au contrat Carissime</u> pour préciser la rédaction relative à la garantie légale dans la Notice d'Information</p>	
<b>Souscription nouveau contrat</b>	Aucun	<u>Création du nouveau contrat Prediagri Retraite 2 multi supports</u>	Aucun	<u>Arrêt du développement du nouveau contrat Prediagri Retraite 2 multi supports</u> (suite aux travaux toujours en cours du projet de loi PACTE) (annule la décision prise sur ce sujet au Conseil 11.04.18)	<u>Création de la nouvelle offre Banque Privée</u>
<b>Informations sur les contrats</b>	Aucune	Evolution des sites Internet dédiés à la dépendance	Aucune		<p><u>Accord du Conseil pour l'intégration des « gates »</u> décidées par la société de gestion sur le support financier et compléter les documents contractuels en ce sens</p> <p><u>Modification de la clause CNIL</u> figurant dans la demande d'adhésion afin d'apporter plus d'informations au regard du RGPD</p>
<b>Vie sociale de l'association</b>	<p>Examen du projet de résolutions</p> <p>Arrêté des comptes exercice 2017</p> <p>Restitution de l'audit organisationnel du cabinet ORCOM</p>	Examen du rapport moral et financier de l'exercice 2017	Retour sur l'AG du 30 mai 2018	<p>Récapitulatif des mandats des administrateurs</p> <p>Perspectives Assemblée générale 2019</p>	Convocation à l'Assemblée générale 2019
<b>Autres</b>	<p>Premier retour des coupons réponses</p> <p>Consultation du site internet au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017</p>	<p>Point sur l'organisation de l'Assemblée générale</p> <p>Retour des coupons réponses</p> <p>Consultation du site internet au 1<sup>er</sup> trimestre 2018</p>	<p>Point sur la communication aux adhérents du montant de leur cotisation</p> <p>Ouverture Livret A</p>	<p>Point sur le traitement des échéances des fonds à formule</p> <p>Projet calendrier 2019</p> <p>Consultation du site internet au 2<sup>nd</sup> trimestre 2018</p>	Calendrier 2019

**ANNEXE 2 :**  
**Bilan et compte de résultat**

**ANDECAM - Bilan**  
**Situation au 31 Decembre 2018**

<b>Actif</b>	<b>déc-18</b>	<b>déc-17</b>	<b>Passif</b>	<b>déc-18</b>	<b>déc-17</b>
<b>Actif immobilisé</b>			<b>Fonds associatifs</b>		
Immobilisations incorporelles	-	-	Fonds associatifs	-	-
Frais établissement	-	-	Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	Ecarts de réévaluation	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	-	-	Ecarts d'équivalence	-	-
Fonds commercial	-	-	Réserves	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	Réserves légales	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Avances et acomptes	-	-	Réserves réglementés	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	Autres	-	-
Terrains	-	-	Report à nouveau	111 694,34	79 838,43
Constructions	-	-	<b>Résultat de l'exercice (+ ou -)</b>	<b>40 752,79</b>	<b>31 855,91</b>
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	Subvention d'investissement	-	-
Autres immobilisations corporelles en cours	-	-	Provisions réglementées	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	<b>Total (1)</b>	<b>152 447,13</b>	<b>111 694,34</b>
Avances et acomptes	-	-	<b>Autres fonds associatifs</b>		
Immobilisations financières	-	-	Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Participations	-	-	Avances conditionnées	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	Autres	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	<b>Total (1bis)</b>	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Prêts	-	-	Provisions pour risques	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	Provisions pour charges	-	-
<b>Total (1)</b>	-	-	<b>Total (2)</b>	-	-
<b>Actif circulant</b>			<b>Dettes</b>		
Stocks et en-cours	-	-	Emprunts obligataires convertibles	-	-
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	Autres emprunts obligataires	-	-
En-cours de production de biens	-	-	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
En-cours de production de services	-	-	Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	-	-
Marchandises	-	-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	20 807,05	-	Dettes fiscales et sociales	-	-
Créances	736,20	-	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-	Autres dettes diverses	43 360,23	46 026,94
Autres créances	736,20	-			
Capital souscrit - appelé non versé	-	-			
Valeurs mobilières de placement	-	-			
Actions propres	-	-			
Autres titres	-	-			
Instruments de trésorerie	-	-			
Disponibilités	174 264,11	157 721,28			
<b>Comptes de régularisation actif</b>			<b>Comptes de régularisation passif</b>		
Charges constatées d'avance	-	-	Produits constatés d'avance	-	-
<b>Total (2)</b>	<b>195 807,36</b>	<b>157 721,28</b>	<b>Total (3)</b>	<b>43 360,23</b>	<b>46 026,94</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (3)</b>	-	-			
<b>Primes de remboursements des obligations (4)</b>	-	-			
<b>Ecarts de conversion actif (5)</b>	-	-	<b>Ecarts de conversion passif (4)</b>	-	-
<b>Total général (1+2+3+4+5)</b>	<b>195 807,36</b>	<b>157 721,28</b>	<b>Total général (1+2+3+4)</b>	<b>195 807,36</b>	<b>157 721,28</b>

**ANDECAM - Compte de résultat  
Situation au 31 Decembre 2018**

<b>Charges</b>	<b>déc-18</b>	<b>déc-17</b>	<b>Produits</b>	<b>déc-18</b>	<b>déc-17</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	-	-	Ventes de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-	Production vendue de biens et services	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-	<b>Sous-total A: Montant net du chiffre d'affaires</b>	-	-
Variation de stocks	-	-	Production stockée	-	-
Autres achats et charges externes	87 653,95	91 763,44	Production immobilisée	-	-
Impôts taxes et versements assimilés	-	-	Subventions d'exploitation	-	-
Salaires et traitements	-	-	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	-	-
Charges sociales	-	-	Autres produits	136 541,90	133 870,48
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	<b>Sous-total B</b>	<b>136 541,90</b>	<b>133 870,48</b>
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-	<b>Total (1): A+B</b>	<b>136 541,90</b>	<b>133 870,48</b>
Dotations aux provisions sur actifs circulant	-	-	<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (2)</b>	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	<b>Produits financiers</b>		
Autres charges	8 250,00	9 900,00	De participations	-	-
<b>Total (1)</b>	<b>95 903,95</b>	<b>101 663,44</b>	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (2)</b>	-	-	Autres intérêts et produits assimilés	114,84	-
<b>Charges financières</b>			Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	Différences positives de change	-	-
Intérêts et charges assimilés	-	351,13	Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Différences négatives de change	-	-	<b>Total (3)</b>	<b>114,84</b>	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	<b>Produits exceptionnels</b>		
<b>Total (3)</b>	-	<b>351,13</b>	Sur opérations de gestion	-	-
<b>Charges exceptionnelles</b>			Sur opérations en capital	-	-
Sur opérations de gestion	-	-	Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Sur opérations en capital	-	-	<b>Total (4)</b>	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-			
<b>Total (4)</b>	-	-			
<b>Participations des salariés aux fruits de l'expansion (5)</b>	-	-			
<b>Impôts sur les bénéfices (6)</b>	-	-			
<b>Total des charges (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>95 903,95</b>	<b>102 014,57</b>	<b>Total des produits (1+2+3+4)</b>	<b>136 656,74</b>	<b>133 870,48</b>
Solde créditeur : Bénéfice	40 752,79	31 855,91	Solde débiteur : Perte	-	-
<b>Total général</b>	<b>136 656,74</b>	<b>133 870,48</b>	<b>Total général</b>	<b>136 656,74</b>	<b>133 870,48</b>

**ANNEXE 3 :**  
**LISTE DES AJOUTS DE SUPPORTS DANS LES CONTRATS EN UNITES DE COMPTE**

**1. Nouveaux fonds à formule (FAF)**

 **FAF Chorélia :**

- La commercialisation a eu lieu du 09/01/2018 au 12/04/2018
- Produits concernés : Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, Predissime 9, Predissime 9 serie 2, Optalissime 1, Assurance Fonds Opportunité

FAF Chorélia n°2 :

- La commercialisation a eu lieu du 02/05/2018 au 16/08/2018
- Produits concernés : Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, Predissime 9, Predissime 9 serie 2, Optalissime 1, Assurance Fonds Opportunité

FAF Chorélia n°3 :

- La commercialisation a eu lieu du 04/09/2018 au 06/12/2018
- Produits concernés : Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, Predissime 9, Predissime 9 serie 2, Optalissime 1, Assurance Fonds Opportunité

 **FAF Trianance 6 ans n° 5 :**

- La commercialisation a eu lieu du 09/01/2018 au 12/04/2018
- Produits concernés : Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, Predissime 9, Predissime 9 serie 2, Optalissime 1, Assurance Fonds Opportunité

FAF Trianance 6 ans n°6 :

- La commercialisation a eu lieu du 02/05/2018 au 16/08/2018
- Produits concernés : Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, Predissime 9, Predissime 9 serie 2, Optalissime 1, Assurance Fonds Opportunité

FAF Trianance 6 ans n°7 :

- La commercialisation a eu lieu du 04/09/2018 au 06/12/2018
- Produits concernés : Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, Predissime 9, Predissime 9 serie 2, Optalissime 1, Assurance Fonds Opportunité

**2. Nouveaux supports obligataires**

 **UCO CA Indicia Euro :**

- La commercialisation a eu lieu du 10/01/2018 au 03/04/2018 ; du 17/04/2018 au 26/07/2018 ; du 18/09/2018 au 10/12/2018
- Produits concernés : Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, Predissime 9, Predissime 9 serie 2, Optalissime 1, Assurance Fonds Opportunité

 **UCO CA Oblig Immo :**

- La commercialisation a eu lieu du 10/01/2018 au 30/01/2018
- Produits concernés : Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, Predissime 9, Predissime 9 serie 2, Optalissime 1, Assurance Fonds Opportunité

 **UCO Armantis :**

- La commercialisation a eu lieu du 20/02/2018 au 03/04/2018 ; du 17/04/2018 au 26/07/2018 et du 18/09/2018 au 10/12/2018
- Produits concernés : Floriane Premium, Floriane 2 Premium, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, Floripro.

### 3. Nouveaux supports en unités de compte

Date accord du Conseil	Début de commercialisation	Nom du support	Société de gestion	Caractéristiques	Floriane	Floriane 2	Floripro	Predissime 9 S1	Predissime 9 S2	Espace Liberté 2	Espace Liberté 3
05/12/2017	28/03/2018	BFT France Futur	BFT Investment Managers	Actions Pays Union Européenne				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Actions France - P	Amundi	Actions pays de la zone euro				X			
05/12/2017	28/03/2018	CPR Euro High Dividend - P	CPR AM	Actions pays de la zone euro				X			
05/12/2017	28/03/2018	Pioneer Funds - Euroland Equity A (EUR)	Pioneer Asset Management S.A.	Actions pays de la zone euro				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Funds Equity Euroland Small Cap - AE	Amundi Luxembourg S.A.	Actions pays de la zone euro				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Actions Europe - P	Amundi	Actions internationales				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Actions USA ISR - P	Amundi	Actions internationales				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Actions Restructurations - P	Amundi	Actions internationales				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Actions Minergior - P	Amundi	Actions internationales				X			
05/12/2017	09/01/2018	CPR Global Silver Age	CPR AM	Actions internationales				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Actions Or - P	Amundi	Actions internationales				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi KBI Aqua	Amundi	Actions internationales				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Funds Equity Emerging Focus - AE	Amundi Luxembourg S.A.	Actions internationales				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Funds Equity Asia Ex Japan - AE	Amundi Luxembourg S.A.	Actions internationales				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Funds - Equity Japan Target AE-C	Amundi Luxembourg S.A.	Actions internationales				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Funds Equity US Relative Value -AHE	Amundi Luxembourg S.A.	Actions internationales				X			
05/12/2017	28/03/2018	CPR Invest Global Disruptive Opportunities	CPR AM	Actions internationales				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Funds Equity Europe Conservative - AE Eur Cap	Amundi Luxembourg S.A.	Actions Pays Union Européenne				X			
05/12/2017	28/03/2018	CPR Croissance Réactive - P	CPR AM	Diversifié				X			
05/12/2017	28/03/2018	Pioneer Funds - Absolute Return Multi-Strategy	Pioneer Asset Management S.A.	Diversifié				X			
05/12/2017	28/03/2018	First Eagle Amundi International Fund - AHE	Amundi Luxembourg S.A.	Diversifié				X			
05/12/2017	28/03/2018	First Eagle Amundi International Fund - AE	Amundi Luxembourg S.A.	Diversifié				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Funds Convertible Credit - AE	Amundi Luxembourg S.A.	Diversifié				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Oblig Internationales Eur - P	Amundi	Oblig/titres de créance inter				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Funds Bond Global Aggregate - AE	Amundi Luxembourg S.A.	Oblig/titres de créance inter				X			
05/12/2017	28/03/2018	Amundi Funds Bond Euro High Yield - AE	Amundi Luxembourg S.A.	Oblig/titres de créance euro				X			
05/12/2017	28/03/2018	CPR Global Silver Age	CPR Asset Management	Actions Internationales				X	X		
30/05/2018	25/07/2018	CPR Croissance Réactive - P	CPR AM	Diversifié	X						
30/05/2018	25/07/2018	CPR Invest Global Disruptive Opportunities	CPR AM	Actions internationales	X						
30/05/2018	25/07/2018	Amundi Funds II - Euroland Equity	Amundi Luxembourg S.A.	Actions pays de la zone euro	X	X	X				
30/05/2018	25/07/2018	Atout Monde	Amundi	Actions internationales	X		X			X	
30/05/2018	25/07/2018	Indosuez Funds Euro High Dividends	CA Indosuez Wealth (Asset Management)	Diversifié	exclusif mandat	exclusif mandat				exclusif mandat	exclusif mandat
30/05/2018	25/07/2018	Amundi Funds Equity US Relative Value - AHE	Amundi Luxembourg SA	Actions internationaux						X	
30/05/2018	25/07/2018	Hymnos	Amundi	Diversifié						X	
30/05/2018	25/07/2018	Amundi Oblig Monde - P	Amundi	Oblig/titres de créance inter						X	
30/05/2018	25/07/2018	Amundi Funds - Bond Global High Yield AHE	Amundi Luxembourg SA	Oblig/titres de créance inter						X	
30/05/2018	25/07/2018	Amundi Oblig Euro - C	Amundi	Oblig/titres de créance euro						X	
28/09/2018	06/11/2018	Sycamore Sélection Responsable - R	Sycamore AM	Actions pays de la zone euro						X	X
28/09/2018	06/11/2018	Pictet - Japanese Equity Opportunities - P (EUR)	Pictet AM S.A.	Actions internationales						X	
28/09/2018	06/11/2018	Amundi Stratégies Actions Europe C	Amundi	Actions internationales						X	
28/09/2018	06/11/2018	Solidarité - Amundi - P	Amundi	Diversifié						X	
28/09/2018	06/11/2018	Amundi Funds II - Pioneer Strategic Income	Amundi	Oblig/titres de créances internationaux	X	X	X			X	X
28/09/2018	06/11/2018	CG Nouvelle Asie	Comgest S.A.	Actions internationales			X				
28/09/2018	06/11/2018	Amundi Funds Equity Asia Concentrated - AE	Amundi Luxembourg S.A.	Actions internationales			X				
28/09/2018	06/11/2018	Hymnos	Amundi	Diversifié			X				
28/09/2018	06/11/2018	EDR Fund - US Value - A (H)	Edmond de Rothschild AM	Actions internationales	X		X				
28/09/2018	06/11/2018	Comgest Monde	Comgest S.A.	Actions internationales			X				
28/09/2018	06/11/2018	Sycamore Partners - P	Sycamore AM	Diversifié			X				
28/09/2018	06/11/2018	Amundi Funds - Equity Global Concentrated - AE	Amundi Luxembourg S.A.	Actions internationales	X					X	
28/09/2018	06/11/2018	Fidelity Funds - France Fund A (EUR)	FIL (Luxembourg) S.A.	Actions françaises	X						
28/09/2018	06/11/2018	Amundi Funds II - Pioneer Strategic Income	Amundi Lux	Oblig/titres de créances internationaux	X	X				X	X
28/09/2018	06/11/2018	CPR Invest - Food For Generations	CPR AM	Actions internationales	X	X				X	X
28/09/2018	06/11/2018	Amundi Funds II - European Equity Value A	Amundi Luxembourg S.A.	Actions pays Union Européenne	X	X				X	X
28/09/2018	06/11/2018	Amundi Funds II - Pioneer U.S. Fundamental Growth A	Amundi Luxembourg S.A.	Actions internationales	X	X				X	X
28/09/2018	06/11/2018	Amundi FDS II GLO Ecology A C	Amundi Lux	Actions internationales						X	X
28/09/2018	06/11/2018	Portfolio Metaux précieux	Amundi	Diversifié	exclusif mandat	exclusif mandat				exclusif mandat	exclusif mandat
28/09/2018	06/11/2018	Amundi Cash Institution SRIP	Amundi	Monétaire	X	X	X	X	X	X	X

#### **ANNEXE 4 :** **Glossaire des termes financiers utilisés dans ce rapport**

Private equity : investissement en capital dans des entreprises non cotées

Infrastructure : investissement dans des sociétés liées aux services à la collectivité. Indifféremment, cela concerne aussi bien les infrastructures sociales (hôpitaux, écoles, équipements culturels, sportifs ...) que les « utilities » (production, transport et distribution de gaz, eau et électricité), les transports (autoroutes, réseaux ferroviaires, aéroports, ports...), mais aussi les réseaux de télécommunications (satellites, tours de transmission TV) ou encore l'environnement (efficacité énergétique, traitement de l'eau et des déchets...).

Spread de crédit : écart de taux demandé par les investisseurs pour souscrire de la dette, émise par deux investisseurs différents. Cet écart est généralement exprimé par rapport au meilleur émetteur (en zone euro : l'Etat allemand)

Constant Maturity Swap (CMS) : swap de taux dans lequel sont échangés d'une part un flux d'intérêt calculé sur un taux variable monétaire ou un taux fixe, et d'autre part un taux révisable correspondant au taux fixe applicable à un swap à moyen ou long terme dont les caractéristiques sont prédéterminées, tel que constaté périodiquement auprès de banques de référence.

#### **Principaux sigles utilisés dans ce rapport**

FAF : Les Fonds à Formules (ou Fonds à Fenêtres) sont des unités de compte proposées avec des méthodes de calcul spécifiques et des périodes limitées.

OPCI : L'Organisme de Placement Collectif Immobilier l'investissement a pour objet d'investir dans le secteur immobilier. Son cadre juridique est largement inspiré de celui des OPCVM.

OPCVM : Les Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilières sont des instruments financiers mis au point par des sociétés agréées afin de gérer l'épargne selon une orientation définie à l'avance.

PAB : La Participation Aux Bénéfices est un mécanisme de distribution aux souscripteurs d'assurance vie des bénéfices réalisés grâce à leur épargne.

PPE : La Provision pour Participation aux Excédents (PPE) est une réserve de participation aux bénéfices qui sera obligatoirement distribuée aux assurés.

UC : Les Unités de Compte sont des supports d'investissement composant un contrat d'assurance-vie multisupports. Les unités de compte sont majoritairement des organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

UCO : Une Unité de Compte Obligataire est une unité de compte adossée à un portefeuille d'obligation



